

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la Faculté des sciences sociales tenue le 15 novembre 2013 de 13 h à 15 h à la pièce 4004 du Pavillon Sciences sociales

Personnes présentes : V. Barham, B. Dominique, C. Denis, M. Deslauriers, S. Desrochers, R. A. Devlin, D. Dos Santos, S. Gagnon, P. Gosselin, A. Gueye, N. Ismail, N.C. Lazar, M. Lévesque, M. Mérette (président), M. Molgat, L. Munro, D. Pacom, L. Pietrantonio, R. Pongou, R. Tiessen, C. Turenne Sjolander, D. Stockemer, J. Wallner

Personnes excusées : L. Beauschesne, C. Liston-Heyes, M. Orsini, B. Quirion, F. Rondina, M. B. Salter, E. Reissing

Personnes invitées : M. Lalande, S. LeTouzé, S. St. Denis

A) Introduction

1. Mot du Doyen

Le doyen souhaite la bienvenue à tous et particulièrement aux nouveaux membres, Daniel Stockemer de POL et Rebecca Tiessen d'ÉDIM.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté

3. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal est approuvé avec une modification mineure : D. Dos Santos précise qu'il était « excusé » et non absent au Conseil du 8 octobre.

4. Mot du doyen et suites au procès-verbal

Le doyen informe les membres que le processus de recrutement du nouveau ou de la nouvelle CAO est en cours et qu'une nomination pourrait être confirmée d'ici à deux semaines. L'entrée en fonction sera effective en janvier.

B) Rapports des comités permanents du Conseil de la Faculté

- 1. Comité exécutif :** Les dernières discussions portaient essentiellement sur le projet d'école d'études sociologiques et anthropologiques. Un document de travail avait été soumis à l'appréciation des membres du comité qui ont suggéré quelques modifications à la version finale. Cette dernière étant à l'ordre du jour sera présentée au Conseil de la Faculté pour approbation.
- 2. Comité du personnel enseignant de la Faculté :** L'étude des dossiers de demandes de permanence et/ou de promotion est pour la plupart complétée et les demandes de congés universitaires viennent tout juste d'être étudiées. La nouvelle convention collective ayant simplifié ce processus, les travaux CPEF sont à jour avec le calendrier prévisionnel et les statistiques seront disponibles à compter de janvier.

3. Comité des études du baccalauréat :

- Dans le cadre des mini-cours d'enrichissement, 20 propositions ont été acceptés sur les 24 reçues, ce qui constitue une excellente nouvelle. La Vice-doyenne souligne la qualité des propositions soumises ainsi que le nombre de ces propositions qui est en croissance.
- Un sous-comité du CEB, avec la Vice-doyenne et Rex Fyles, prépare l'appel à proposition du colloque annuel sur les apprentissages en mobilité. On fera part au Conseil de la Faculté du contenu et du moment de la tenue du colloque.
- Modification aux programmes d'études: afin de répondre aux besoins spécifiques de certains programmes, les propositions ci-dessous citées et justifiées par les directeurs des unités sont présentées au conseil pour approbation :

Demande de modification au préalable du cours POL4930 : Il est proposé d'ajouter que *ce cours ne peut être combiné à POL430 ou POL4730*

VOTE : la motion a été approuvée à l'unanimité

Demande de modification aux préalables des cours SVS4505, SVS4510, et SVS4620 :

Il est proposé:

- d'ajouter les préalables SVS3525 et 81 crédits universitaires au cours SVS4505
- d'ajouter les préalables SVS3505, SVS3525, SVS3620 au cours SVS4510
- d'ajouter les préalables SVS3505, SVS3525, SVS3620 au cours SVS4620

VOTE : la motion a été approuvée à l'unanimité

Demande création d'un cours et de modification aux cours ECO3132/3532, ECO4199/4599, ECO4136, ECO4192/4592

Il proposé de :

- créer un nouveau cours, ECO4150 / Projet de recherche dirigée
- de modifier les préalables du cours ECO3132 avec l'ajout de ECO2142, ECO214 et les préalables du cours ECO3532 avec l'ajout de ECO2542, ECO2544
- de modifier les préalables du cours ECO4136 : ECO2545, réservé aux étudiants et étudiantes inscrits aux programmes bi-disciplinaires, de majeure spécialisé et spécialisé approfondi en science économique
- de modifier le préalable du cours ECO4192 : ECO2145, réservé aux étudiants et étudiantes inscrits aux programmes bi-disciplinaires, de majeure spécialisé et spécialisé approfondi en science économique
- de modifier le préalable du cours ECO4592 : ECO2545, réservé aux étudiants et étudiantes inscrits aux programmes bi-disciplinaires, de majeure spécialisé et spécialisé approfondi en science économique
- de modifier les préalables du cours ECO4199 : ECO2143, ECO2145, antérieurement ECO4180
- de modifier les préalables du cours ECO4599 : ECO3543, ECO2545, antérieurement ECO4580

VOTE : la motion a été approuvée à l'unanimité

Demande de modification des restrictions du cours SOC4111/4511

- Il est proposé d'éliminer la condition "Ce cours ne peut être combiné pour fins de crédits avec ETH4511" au cours SOC411 séminaire en éthique appliquée

VOTE : la motion a été approuvée à l'unanimité

4. Études supérieures :

- Dans le cadre du concours des bourses BESO, la FÉSP avait défini les quotas, c'est-à-dire le nombre de candidatures à soumettre. Une baisse par rapport à l'année dernière est constatée.
- Les bourses du CRSH : Les chiffres ne sont pas encore disponibles, mais une note a été communiquée aux coordonnatrices des opérations en ce sens.
- Atelier sur la gestion des admissions : Animé par Nathalie Proulx, il a permis de revoir certaines pratiques afin d'améliorer le processus et la qualité des services offerts.
- Conférence annuelle du CAGS (Canadian Association of Graduate Studies) : L'administratrice y a assisté; plusieurs enjeux politiques portant sur les études supérieures ont été discutés. Cette conférence a permis de connaître les meilleures pratiques des autres universités canadiennes et de créer un réseau professionnel.

5. Comité de la recherche :

- La vice-doyenne informe qu'il n'y a pas eu de rencontre de la Commission de la recherche depuis mai 2013.
- Les résultats nationaux pour le dernier concours de développement savoir du CRSH sont disponibles : 35 demandes soumises pour l'UO, 12 financées, dont 9 sont des sciences sociales. Taux national : 29,8 %, taux UO 34,3 %, taux facultaire 56,2 %.
- Subventions au CRSNG : 7 professeurs de l'École de psychologie ont demandé une subvention cet automne.
- Évènement « Sciences sociales et santé, bien plus important qu'on le pense » du 13 novembre fut un réel succès. Plus de 75 participants provenant de 7 facultés différentes et des diplômés de 1967 à 2013.
- Programmes de financement : La vice-doyenne informe les membres que le Bureau de la vice-rectrice à la recherche procède à une modification des programmes de financement internes. On pense abolir le programme de financement pour les déplacements à des colloques internationaux. Elle indique qu'elle a réagi en soulignant l'importance de ce programme pour nos chercheurs. Il est aussi question de créer un programme universitaire pour les groupes de recherche. Nous avons déjà un tel programme en place à la FSS, alors ceci ne nous est pas utile. Dernièrement, elle a suggéré que la proposition de création d'un fonds pour la réparation d'équipement soit élargie pour inclure l'acquisition de logiciels et d'équipement informatique spécialisé.
- Le dossier sur les classements universitaires en recherche continue à avancer.
- La vice-doyenne a reçu trois invitations des directeurs d'unités pour les visiter lors de leurs assemblées.
- La Ville d'Ottawa a nommé Caroline Andrew à l'Ordre d'Ottawa, une reconnaissance qui souligne son important apport à la communauté.

C) Discussion

- Semaine de l'entrepreneuriat : Le Doyen a reçu une invitation de Telfer et encourage les membres du conseil à y participer. La tendance actuelle suggère que l'esprit d'entrepreneuriat va se développer davantage dans les universités.
- Centre de gouvernance de l'École d'études politiques : il est proposé de modifier l'article 6.5.2 de règlements de l'École d'études politiques relatif à la composition des membres (7) dans le but d'assurer une bonne représentativité de la composante gouvernance:

- i. la directrice ou le directeur du centre;
- ii. la directrice ou le directeur de l'École ou son représentant / sa représentante
- iii. le directeur adjoint ou la directrice adjointe du centre qui doit être un(e) professeur(e) de l'École d'études politiques
- iv. deux (2) professeur(e)s avec des intérêts de recherche en gouvernance, dont au moins un(e) doit provenir de l'École d'études politiques
- v. un(e) professeur(e) de l'École de gestion avec des intérêts en recherche en gouvernance, nommé(e) par la doyenne ou le doyen de l'École de gestion
- vi. un(e) représentant(e) des professionnels en résidence du centre

VOTE : la motion a été approuvée à l'unanimité

- École d'études sociologiques et anthropologiques : Le Doyen présente les principaux enjeux, motivations et avantages qui justifient la création de cette École :

- Administration académique : une réponse à un problème de gouvernance qui affecte les étudiants signalé dans le cadre de l'évaluation externe du programme de Baccalauréat général auquel il convient de remédier en identifiant une unité d'appartenance;
- Amélioration de l'expérience étudiante : assurer le développement d'un esprit de cohorte et d'un sentiment d'appartenance pour tous les étudiants de la nouvelle École.
- Se donner l'occasion de se différencier et de se démarquer des unités actuelles de sociologie et/ou d'anthropologie dans les autres universités. Ceci répond également à la volonté du gouvernement provincial de différencier les universités.
- Faciliter le développement de partenariats et de collaborations institutionnelles.
- Augmenter le nombre d'étudiants au doctorat

Le Directeur de Département de sociologie et d'anthropologie renchérit en précisant que les principaux enjeux et avantages identifiés par le Doyen sont présentés dans le document qui est communiqué aux membres du conseil. Il ajoute que cette réorganisation au plan administratif n'aura que des retombées positives sur les étudiants, sur les professeurs et sur le rayonnement de la Faculté.

VOTE : Le Conseil approuve le projet de création de l'École d'études sociologiques et anthropologiques. Adopté à l'unanimité

- Proposition d'amendement au règlement 3.5 des règlements facultaires : pour pallier au problème de représentativité des apports des deux coordonnatrices à la formation pratique à l'École de service social et afin de préserver la probité usuelle du quorum, on propose de modifier les articles 3.5.3.2.f et 3.5.3.4.d des règlements internes de la Faculté des sciences sociales.
Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 15 h 05

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION :
Le 13 décembre 2013 à la pièce 4004 de 13 h 00 à 15 h 00